



ZOOM SUR VOTRE DÉPARTEMENT

LES CARTES QUI PROUVENT QU'IL FAUT MAINTENIR LA MESURE SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU CIBLE

À la demande de la Ligue, le professeur Claude Got* a coordonné une étude de l'accidentalité de 2006 à 2015 sur les 400 000 kilomètres de routes bidirectionnelles sans séparateur médian.

Cette étude montre que dans chaque département, 50 % des tués sont recensés sur 15 % en moyenne de la longueur totale de ses routes.

92 cartes montrent que les plus « belles » routes (souvent droites, en bon état) sont celles qui totalisent le plus de tués. Ce sont également les voies les plus circulées, celles qui ont le plus gros trafic.

« Sans surprise, notre étude démontre que les belles routes secondaires sont celles où on meurt le plus et donc que la politique gouvernementale est pertinente, résume Chantal Perrichon. C'est un truisme, mais ça va mieux en le prouvant ! »

*Claude Got, Professeur de médecine, spécialiste de la sécurité routière.

POUR COMPRENDRE :

LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ANALYSE DE LA MORTALITÉ SUR LES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET HORS RÉSEAU AUTOROUTIER DU MORBIHAN PENDANT 10 ANNÉES (2006-2015)

Le Morbihan est très peuplé et traversé par de nombreuses routes nationales et même certaines départementales à 2 x 2 voies. Les tués se répartissent sur un plus grand nombre de voies que dans la grande majorité des départements ; il faut atteindre 27 % du kilométrage de départementales sans séparateur médian pour arriver à 49 % de tués. Les 2 départementales 724 et 765 qui épousent le tracé des nationales 24 et 165 à 2 x 2 voies ont évidemment des nombres de tués au km de voie les plus faibles, mais tout de même respectivement 7 et 5 tués. Les voies représentées sur la carte sont assez bien réparties sur tout le territoire.



	n° de voie	nb. de tués	nb. de km	nb.tués/km	cumul tués	cumul km	% de voies	% de tués
1	D21	5	14	0,36	5	15	0,36	2
2	D767	9	31	0,29	14	46	1,12	4
3	D764	22	95	0,23	36	141	3,42	11
4	D780	6	27	0,22	42	168	4,08	13
5	D769	13	69	0,19	55	237	5,76	17
6	D768	11	59	0,19	66	296	7,19	21
7	D779	6	35	0,17	72	331	8,04	23
8	D5	6	35	0,17	78	366	8,89	24
9	D8	8	47	0,17	86	413	10,03	27
10	D766	10	61	0,16	96	474	11,51	30
11	D17	7	43	0,16	103	517	12,55	32
12	D775	6	40	0,15	109	557	13,53	34
13	D782	6	53	0,11	115	610	14,81	36
14	D20	5	46	0,11	120	656	15,93	38
15	D102	5	48	0,10	125	704	17,10	39
16	D2	9	92	0,10	134	796	19,33	42
17	D765	5	67	0,07	139	863	20,96	43
18	D1	10	140	0,07	149	1003	24,36	47
19	D724	7	101	0,07	156	1104	26,81	49

Les 19 voies où ont été observés le plus de tués, représentant 27 % de la longueur totale des routes sans séparateur médian, concentrent 49 % des tués.

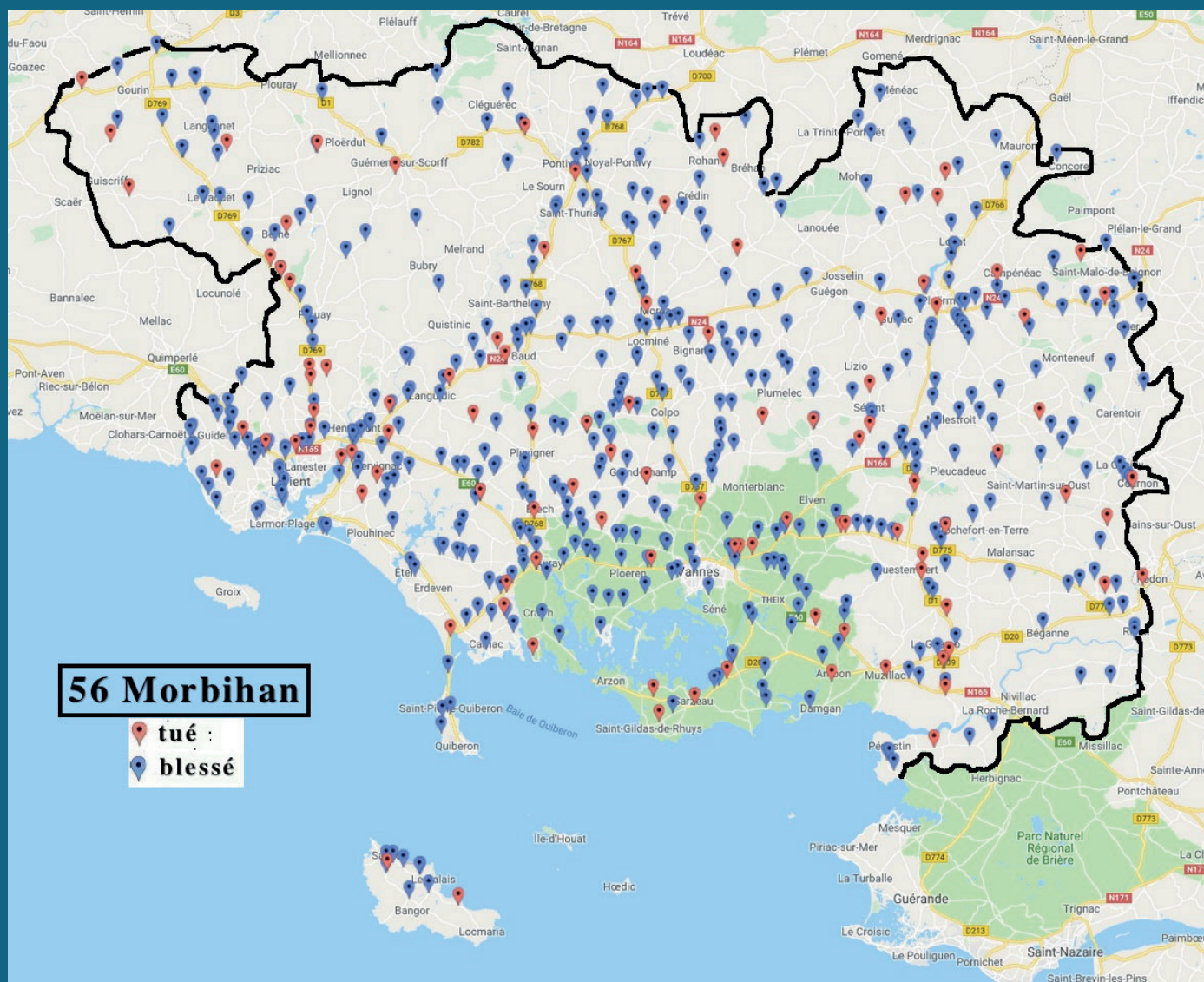
Ces ordres de grandeur se retrouvent dans tous les départements.

CARTE DES VOIES SANS SÉPARATEUR MÉDIAN LES PLUS ACCIDENTOGÈNES DU MORBIHAN



19 VOIES
SANS SÉPARATEUR
MÉDIAN
=
26 %
DU KILOMÉTRAGE
TOTAL
=
49 %
DES TUÉS

ANALYSE DE L'ACCIDENTALITÉ SUR LES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET HORS RÉSEAU AUTOROUTIER PENDANT 5 ANNÉES (2013-2017)



Les cartes de l'accidentalité de certains départements souffrent d'une légère imprécision sur la localisation exacte des accidents. En effet, de nombreux BAAC ne mentionnent ni la longitude ni la latitude du lieu de l'accident. Il s'avère qu'il y a une insuffisance de contrôle de qualité dans les données fournies par l'ONISR.

Ces cartes seront perfectionnées dans les mois à venir.

481 ACCIDENTS

=

103
 AVEC UN OU PLUSIEURS TUÉS

+

378
 AVEC UN OU PLUSIEURS
 BLESSÉS HOSPITALISÉS

- Il y a un an, notre analyse de la mortalité durant les 10 années 2006-2015, sur les voies hors agglomération et hors réseau autoroutier, montrait que les **19 voies suivantes les plus circulées concentraient 49 % des tués** et se caractérisaient par les nombres de tués les plus élevés du Morbihan.

D21, D767, D764, D780, D769, D768, D779, D5, D8, D766, D17, D775, D782, D20, D102, D2, D765, D1, D724

- La carte (voir page précédente) montre que, durant les 5 ans 2013-2017 et tout au long de ces mêmes 19 voies, on retrouve l'essentiel des accidents mortels ou avec blessés hospitalisés.
- Augmenter sur ces voies la vitesse maximum autorisée de 80 à 90 km/h ne peut donc qu'accroître les nombres d'accidents, de tués et de blessés.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR



la Ligue contre la violence routière

Consultez notre site internet : www.violenceroutiere.org

Vous y trouverez des informations spécifiques sur notre association, avec notamment les deux dernières vidéos de Claude Got, expert en sécurité routière, sur la mesure du 80 km/h et le contrôle automatisé de la vitesse.



“385 pages pour un ouvrage de référence sur la sécurité routière”

Vous pouvez vous procurer ce livre
au prix de 18 € en librairie ou en contactant la Ligue.

Pour les entreprises souhaitant diffuser le livre dans le cadre de leur action de sensibilisation à la sécurité routière, la Ligue propose un tarif spécial.

Ligue Contre La Violence Routière
15, rue Jobbe Duval – 75015 PARIS
Tél. : 01 45 32 91 00 – e-mail : secretariat@violenceroutiere.org

